

## **Formation de l'équipe nationale pour les femmes, hommes et les juniors (filles et garçons)**

**Le samedi et dimanche 13 + 14 décembre 2014 et  
le samedi et dimanche 21 + 22 février 2015**

auront lieu les essais libres qui sont destinés à la formation de la nouvelle équipe Suisse à partir de laquelle la "nouvelle équipe nationale suisse de bowling" doit être constituée.

Centre d'entraînement 1er essai : "halle de bowling BeSeCo, Rümikon"

Centre d'entraînement 2ème essai : "Romandie"

Les joueuses et joueurs adultes et juniors sont priés de se présenter au moins 1 (un) jour pour que l'observation puisse être effectuée par l'entraîneur.

Les journées vont chacune de 9 heures à 17 heures et sont animées par le nouvel entraîneur en chef, Rick Vogelesang. Pendant ces journées, l'un des membres du comité "Swiss Bowling" sera toujours présent. Mais la décision de prendre telle ou telle personne dans l'équipe revient seul à l'entraîneur.

L'inscription à ces essais est obligatoire et gratuite pour les joueurs et joueuses (la nourriture et le transport sont à la charge du joueur).

L'inscription s'effectue à l'adresse :

[swissbowling.trials@gmail.com](mailto:swissbowling.trials@gmail.com)

Une inscription par e-mail jusqu'au 6 décembre 2014 pour le premier rendez-vous et une inscription jusqu'au 8 février 2015 pour le deuxième rendez-vous font toutes deux foi.



## Charte pour les membres de l'équipe

**Le terme "joueur" désigne à la fois les joueurs masculins et féminins.**

Le statut de joueur international comporte à la fois des droits et des devoirs, en particulier le respect des règles de la présente Charte qui est valable pour tous les joueurs de l'équipe nationale.

**En signant, le joueur s'engage :**

- à toujours porter et respecter le maillot de l'équipe nationale suisse avec fierté et honneur ;
- à toujours donner le meilleur de lui-même ;
- à être un modèle pour la jeunesse ;
- à se comporter d'une manière convenable pour un athlète de haut niveau sur et hors du terrain;
- à respecter ses coéquipiers, ses adversaires et les spectateurs ;
- à respecter son entraîneur et les membres de l'équipe nationale ;
- à respecter les instructions du comité de l'équipe suisse.

**SWISS BOWLING**

**Le président Le joueur L'entraîneur national**

Yannick Gass  
Därstetten, le 17.11.14

.....  
Le joueur

Rick Vogelesang  
Entraîneur

**Le terme "joueur" désigne à la fois les joueurs masculins et féminins.**

## **1 ÉQUIPE SUISSE**

### **1.1 Définition**

L'équipe suisse représente "Swiss Bowling" selon les normes internationales. Chaque membre s'engage, dans l'intérêt de "Swiss Bowling", à utiliser ses capacités pour une évolution positive du sport de bowling en Suisse.

Les joueurs sont sélectionnés dans l'équipe nationale pour des enjeux tels que les championnats européens et mondiaux.

### **1.2 Équipe**

#### **1.2.1 Sélection de l'équipe suisse**

Pour être inclus en tant que membre de l'équipe nationale et être plus tard en mesure de se qualifier pour y jouer, le joueur doit tout d'abord se présenter à un essai (stage) avec l'entraîneur en chef. Toute personne qui répond à ce critère est au final sélectionnée par l'entraîneur pour être dans l'équipe. **Pour cette sélection, nous n'accordons pas d'importance à l'âge, aux victoires ou aux nombres de jeux. Cela peut être pris en compte par la suite pour le maintien dans l'équipe. Dans un premier temps, seule compte ta motivation à te présenter aux essais.**

#### **1.2.2 Classement de l'équipe**

Le classement de l'équipe suisse est dépendant du programme de sélection que fixe le comité de l'équipe suisse (entraîneur en chef et bureau).

#### **1.2.3 Taille de l'équipe**

La taille de l'équipe est déterminée au début de chaque saison de jeu par le comité de l'équipe suisse. La taille de l'équipe dépend des ressources disponibles et du potentiel des joueurs et des joueuses qui remplissent les critères requis par l'entraîneur.

### **1.3 Exclusion de l'équipe suisse**

L'équipe suisse est le fleuron de "Swiss Bowling". Les membres de l'équipe suisse ne représentent pas seulement l'association lors des missions officielles, mais également pendant les entraînements, les ligues, les championnats et sur les pistes. Notre Charte sert d'indicateur en ce sens.

#### **Chaque membre qui :**

- ne joue pas les tournois, les championnats etc... jusqu'à la fin sans raison évidente ;
- s'exprime négativement vis-à-vis de l'association ou de l'équipe suisse ;
- présente une conduite antisportive pendant la journée ;
- ou ne respecte pas les objectifs de l'équipe suisse

**perd l'autorisation d'être membre de l'équipe suisse.**



## 1.4 Implication dans l'entraînement

La participation aux week-ends d'entraînement est obligatoire pour chaque membre de l'équipe suisse (conformément à la convocation). Le week-end d'entraînement commence par le rassemblement et se termine par la réunion de clôture. Pendant ce temps, les membres de l'équipe suisse sont soumis aux règles de l'équipe suisse.

Un entraînement effectué seulement en partie est considéré comme non validé.

Les absences non justifiées ont pour **conséquence** une exclusion **de** l'équipe suisse. Seules les excuses écrites **sont considérées** comme des absences motivées. Celles-ci doivent être présentées à l'entraîneur en chef dans les 10 jours après réception de la composition de l'équipe.

Entre les entraînements, l'entraîneur peut exiger que les vidéos des entraînements ou des résultats lui soient communiquées pour suivre les progrès également pendant son absence et pouvoir transmettre certaines directives.

## 1.5 Implication dans les compétitions/tournois

### 1.5.1 Généralités

Le comité de l'équipe suisse détermine à quelles compétitions l'équipe suisse participe.

La participation aux compétitions / tournois est obligatoire pour chaque membre de l'équipe suisse (conformément à la convocation). Les compétitions, tout comme les week-ends d'entraînement, sont des éléments importants dans l'investissement au sein de l'équipe nationale. Le week-end de tournoi commence par le rassemblement et se termine par la réunion de clôture. Pendant ce temps, les membres de l'équipe suisse sont soumis aux règles de l'équipe suisse.

Un tournoi effectué seulement en partie est considéré comme non validé.

Les absences non justifiées ont pour **conséquence** une exclusion **de** l'équipe suisse. Seules les excuses écrites **sont considérées** comme des absences motivées. Celles-ci doivent être présentées à l'entraîneur en chef dans les 10 jours après réception de la composition de l'équipe.

### 1.5.2 Résultats

Les membres sont tenus de livrer à l'entraîneur, par e-mail, les résultats du tournoi gagné dans les 5 jours suivants.

### 1.5.3 Organisation

L'organisation et la coordination d'une participation à une compétition de l'équipe suisse relève de la responsabilité du comité de l'équipe suisse.

#### Cela comprend :

- l'inscription au tournoi
- la réservation de l'hôtel / du restaurant
- la création et l'envoi des convocations, qui doivent inclure les points suivants :
  - convocation du joueur
  - Dates fixes / lieux (rassemblement, réunions d'équipe, temps de jeu, etc.)
  - Aspects financiers (quels frais sont à la charge de qui ?)
  - Voyage aller / retour

#### **1.5.4 Titularisation du joueur**

La convocation du joueur et la composition de l'équipe sont déterminées par l'équipe du comité suisse. Le nombre de membres de l'équipe suisse engagés dépend du budget financier et du programme de sélection.

#### **1.5.5 Finances**

##### **1.5.5.1 Frais de tournoi pour les participations dans l'équipe suisse**

Ce règlement est seulement applicable pour les participations des joueurs qui ont été convoqués en tant que membres de l'équipe suisse. Le comité de l'équipe suisse détermine, en fonction de ses ressources disponibles, la part qui est prise en charge par l'équipe suisse.

**Dans un cas normal :**

- participation au tournoi
- hôtel
- éventuellement autres rémunérations additionnelles

Les autres frais sont à la charge des participants.

##### **1.5.5.2 Gains de tournois pour les participations dans l'équipe suisse (primes)**

Ce règlement est seulement applicable pour les participations des joueurs qui ont été convoqués en tant que membres de l'équipe suisse. Les primes gagnées reviennent pour 50 % à la caisse de l'équipe suisse, les 50 % restants peuvent être gardés par le joueur.

## **2 EQUIPE NATIONALE**

### **2.1 Définition**

L'équipe nationale représente la Suisse lors d'occasions spéciales telles que les Championnats d'Europe et Championnats du Monde. L'équipe nationale se compose de maximum 6 joueurs et / ou 6 joueuses. Dans la mesure où tous les joueurs / joueuses remplissent les critères.

### **2.2 Sélection**

#### **2.2.1 Calendrier de sélection**

Le planning de sélection est un instrument important pour garantir une préparation optimale à un événement important. Le comité de l'équipe suisse détermine ce calendrier en tenant compte des événements auxquels on se prépare.

**Les dates fixes suivantes doivent être connues :**

- Répartition de l'équipe (généralement disponible en début de saison)
- Phase A, sélection d'une liste plus réduite
- Phase B, sélection de l'équipe définitive (incluant les remplaçants)

#### **2.2.2 Critères de sélection**

Les critères de sélection pour la participation dans l'équipe nationale sont définis avec le programme de sélection séparé.



## Carte joueur pour l'entraîneur / "Player's Setcard"

<b>Prénom</b>		
<b>Nom de famille</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Code postal, localité</b>		
<b>Section / club</b>		
<b>Adresse e-mail</b>		
<b>Numéro de téléphone cellulaire</b>		
<b>Main</b> (Si les deux mains → droitier ou gaucher)		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Matériel bowling / boules</b>		
<b>Marque</b>	<b>Type</b>	<b>Poids (en lbs)</b>
<b>Les plus hautes séries</b>	<b>Officiel</b>	<b>Quand</b>
<b>3 jeux</b>		
<b>4 jeux</b>		
<b>6 jeux</b>		
<b>8 jeux</b>		

Nous ferons une photo de toi lors des tests, afin que l'entraîneur ait toujours ton visage sur ta carte joueur.